



Paris, le 20 février 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIERE EDITION DU COLLOQUE NATIONAL PHOTOVOLTAÏQUE, LE JEUDI 5 AVRIL, A PARIS

Le Syndicat des énergies renouvelables et sa branche photovoltaïque, SOLER, organisent, le 5 avril prochain, dans le cadre du Salon des énergies renouvelables, qui se tiendra Porte de Versailles à Paris, du 3 au 5 avril prochain, la première édition du colloque national photovoltaïque.

Intitulé « **Reconstruire la filière photovoltaïque** », cette journée se déroulera autour de quatre thèmes centraux :

- **Fixer des objectifs à la hauteur des enjeux**

Depuis quatre ans, le marché mondial a été multiplié par 5 et le prix des modules divisé par 3. Dans ce nouveau contexte, l'objectif des 5 400 mégawatts du Grenelle de l'environnement mérite d'être revu pour permettre le développement d'une offre industrielle ambitieuse en métropole et à l'export, avec un marché domestique de 20 000 mégawatts en 2020.

- **Généraliser le photovoltaïque dans le bâtiment et les règles d'urbanisme**

C'est, essentiellement, dans le bâtiment que l'énergie photovoltaïque fera valoir pleinement ses atouts. C'est pourquoi, tout doit être mis en œuvre dans les domaines de la normalisation, de la réglementation, des marques de qualité, et bien sûr de la formation, pour faciliter la généralisation du photovoltaïque dans le bâtiment.

- **Mettre l'innovation et le développement industriel au cœur des décisions**

Le photovoltaïque est une technologie d'avenir, dans laquelle le potentiel d'emplois depuis la Recherche, la fabrication, jusqu'à l'installation est très important. C'est pourquoi, innovation et développement industriel doivent être intégrés dans les politiques publiques.

- **Le marché mondial et la France à l'export**

L'offre française manque aujourd'hui de visibilité. Il est essentiel de renforcer sa présence à l'export en la présentant de manière collective et coordonnées sur les marchés internationaux.

Programme prévisionnel en ligne : www.colloque-pv.fr

Contact presse : Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr) 01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

Le **Syndicat des énergies renouvelables** regroupe 500 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables :

biomasse, bois, biocarburants (**FBE**), énergies marines, éolien (**FEE**), géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire thermique, thermodynamique et photovoltaïque (**SOLER**).

SOLER compte 250 membres, actifs dans toutes les régions de France et intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière photovoltaïque.